

Café des Négociants, Lausanne

Présidence : M. U. Girard 1er vice-président central

Ouverture de la séance 2030 h.

A l'ouverture de cette assemblée, notre 1er vice-président, M. Girard adresse des paroles de bienvenue aux délégués présents.

La lecture de l'ordre du jour étant faite par notre vice-président, celui-ci est adopté et a la teneur suivante :

- 1) lecture du procès-verbal de l'assemblée du 17 juin 1965
- 2) affaire genevoise
- 3) affaire B. Guex - Roger Pittet
- 4) compte rendu des trois dernières fêtes des giron du Centre, du Pied du Jura du Nord et du tir cantonal de Vuillerens
- 5) Concours intellectuel de Cugy
- 6) Cours à ski de Leysin
- 7) Propositions individuelles.

1.- Lecture du procès-verbal de la séance du 17 juin 1965

La lecture de ce dernier étant faite par le sous-secrétaire celui-ci est adopté sans modification par l'assemblée.

2.- Affaire Genevoise

M. U. Girard 1er vice-président donne connaissance d'une lettre de M. Vaneyre sur le mauvais comportement des membres genevois lors de la fête du Giron du Pied-du-Jura. Puis donne la parole à M. Vaneyre. Ce dernier donne un clair rapport sur sa longue lettre qui porte dix points bien différents. M. F. Vuffray 2ème vice-président central estime qu'il faut sans tarder écrire au comité central genevois, les informer de notre déception et leur demander un rendez-vous afin de régler toutes ces questions.

Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

3.- Affaire B. Guex - R. Pittet

M. U. Girard donne connaissance également d'une lettre de M. B. Guex président central et rédacteur de notre journal.

se No 7 de la jeunesse vaudoise ~~est~~ sorti sans son consentement. Le responsable de cette affaire et M. R. Pittet secrétaire central ne connaissant pas l'adresse de M. B. Guex actuellement en Allemagne a pris sur lui la responsabilité de faire sortir le journal. Cette affaire est actuellement réglée entre B. Guex et R. Pittet.

4.- Compte rendu des trois dernières fêtes de Giron et tir cantonal

Les sociétés organisatrices de ces fêtes sont toutes satisfaites, l'ambiance fédérée est excellente et le bénéfice net tourne autour de Fr 4'000.- pour chaque société.

5.- Concours intellectuel

La parole est donnée à M. Bally président de la société de Jeunesse de Cugy. Ce dernier donne un aperçu sur les concours qui auront lieu dans le courant du mois de février.

6.- Concours à ski

M. J.-P. Giroud président du concours à ski informe le C.C. que les concours auront lieu comme l'année passée à Leysin les 29 et 30 janvier 1966. Le logement sera au bâtiment du Château, 100 lits sont à disposition le prix de pension pour les deux jours est fixé Fr 20.- par participant. M. Martin, caissier central propose que la caisse centrale verse Fr 5.- par membre le solde reste à la charge du participant. Cette proposition est acceptée. Le comité central offre pour ces concours un challenge Sport-tots.

Le nouveau comité des concours à ski est nommé comme suit : J.-P. Giroud, président, Messieurs Vanod, Roulin, Oguez, Kappeler et G. Clerc membres

7.- Propositions individuelles :

- 1) L'assemblée décide de refaire les nouvelles plaques pour l'Imprimerie Vaudoise et que les dépenses seront portées sur le budget pour 1966.
- 2) M. U. Girard donne connaissance d'une lettre de remerciement de Mme et M. Line et André Besson pour leur cadeau de mariage.
- 3) La société de Jeunesse de Bretonnière et candidate pour l'organisation du prochain tir cantonal.
- 4) La société de Jeunesse de Seigneux demande son entrée au sein de notre Fédération. Cette dernière sera proposée à l'assemblée générale.
- 5) Il est décidé que dans le 1er journal de la Jeunesse Vaudoise les noms des responsables des futurs girons soient indiqués.
- 6) M. André Reymond président du Jury de gymnastique demande l'achat d'un 3ème chronomètre, proposition acceptée.
- 7) Les sociétés la Grongette et la maison des Jeunes n'ont pas encore payés leurs cotisations, ils ne seront plus admis au sein de notre fédération s'ils ne payent pas après un prochain rappel.

- 8) Sur proposition de M. J.-Pierre Giroud, M. Gilbert Clerc de Froideville est nommé vice-président du concours à ski.

Aucune proposition individuelle n'est formulée, la séance est levée à 2310 h.

Le sous-secrétaire central :

F. Vuffray
Fçois VUFFRAY